

## 2. LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS SE CONNECTE AU MONDE

Le Grand Paris, Métropole mondiale, mai 2015.

Comme toutes les autres métropoles mondiales, la métropole du Grand Paris se connecte au monde grâce à **ses grandes infrastructures de liaison ferroviaire et aéroportuaire et son inscription dans les réseaux numériques**. Les aéroports constituent les principales portes d'entrées du monde en France (Roissy Charles-de-Gaulle, Orly et le Bourget), tout comme les liaisons TGV avec le continent européen.

La connexion du Grand Paris au monde c'est également son accès possible à la mer et en particulier à la façade atlantique, à travers **la vallée de la Seine du Grand Paris au Havre**. Ce grand territoire stratégique de 15 millions d'habitants, bassin industriel de premier plan, est riche d'un exceptionnel patrimoine naturel et culturel.

*« Les grandes métropoles - si elles vivent de la route - vivent d'abord de l'air et de l'eau : toutes ont accès à la mer et de la Défense à Rouen, de Rouen au Havre et à la mer - bref à l'échelle de ce qui pourrait être une véritable région -, existe l'armature d'une métropole entrevue par Braudel et par d'autres. (...) L'identité territoriale qu'instaure la vallée de la Seine façonne un sentiment d'appartenance que la croissance radio concentrique avait dissoute. Ses habitants ont besoin de voir loin, très loin, de ressentir leur destin comme partie prenante d'une métropole mondiale ancrée sur une identité d'une richesse géographique et culturelle en transformation permanente. En offrant une diversité de mode d'habiter – de la rue à haute intensité urbaine au confort spatial de la maison au milieu diffus – cette métropole répond à toutes les aspirations. Le rêve est possible d'une autre ville région où vie urbaine et vie rurale se réconcilieraient pour former une entité magnifique <sup>1</sup> ». (Antoine Grumbach, Equipe Antoine Grumbach et Associés)*

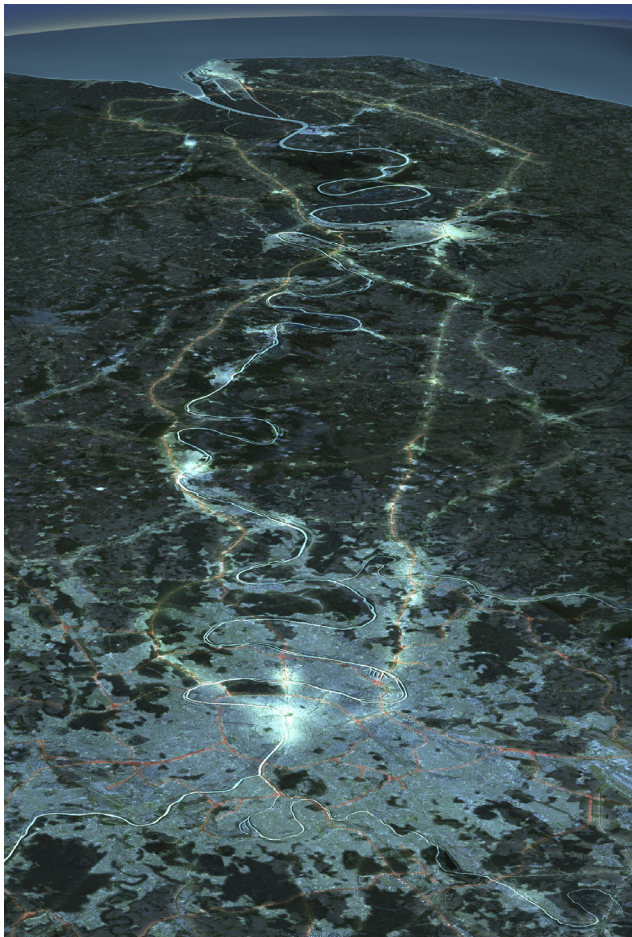
### Le projet Seine Métropole :

*« Seine Métropole fonde sa motivation sur la nécessité d'une rupture par rapport à la vision classique et fermée d'une capitale nationale. Le projet élargit donc la focale, en combinant quelques principes :*

- *le retour aux fondamentaux géographiques incarnés dans la vallée et le fleuve ;*
- *la nouvelle donne économique mondiale fondée sur les échanges et l'ouverture maritime ;*
- *la nécessité de s'émanciper des blocages du dispositif territorial actuel ;*
- *le constat que la ville de 2030 est déjà là pour l'essentiel et qu'elle ne sera pas bouleversée ;*
- *la possibilité de commencer à répondre ici et maintenant aux problèmes posés dans les territoires de Seine Aval, durement touchés par la crise urbaine et industrielle<sup>1</sup>».* (Antoine Grumbach, Equipe Antoine Grumbach et Associés)

Depuis l'élargissement de la réflexion sur le Grand Paris à la vallée de la Seine, à travers le travail d'Antoine Grumbach (consultation internationale de 2008), les acteurs politiques et économiques normands et franciliens se sont mobilisés : coopération des agences d'urbanisme, élaboration d'un schéma d'aménagement stratégique de développement et déclinaison dans le CPIER (Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions 2015-2020).

1. Pour aller plus loin, lire « Seine Métropole, Paris Rouen Le Havre », Antoine Grumbach & Associés. <http://www.ateliergrandparis.fr/aigp/conseil/grumbach/GRUMACHlc02.pdf>



Vue aérienne Le Havre  
– Rouen – Paris, Equipe  
Antoine Grumbach  
& Associés, Conseil  
scientifique ©AIGP

La métropole mondiale du Grand Paris concentre des **activités économiques mondialisées et s'inscrit dans les réseaux universitaires et de recherche. Son rayonnement culturel et touristique et sa capacité organisatrice de grands événements internationaux** comme la future COP21, qui se tiendra à l'automne 2015 (21ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), lui confèrent un rôle de premier plan sur la scène mondiale.

#### Tourisme métropolitain :

« Avec 32,7 millions d'arrivées et 68,3 millions de nuitées hôtelières (chiffres 2012), l'Île-de-France représente l'une des premières grandes destinations mondiales, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences importantes en matière d'aménagement de l'espace, de transports, de formes d'accueil...

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'Île-de-France dispose de près du quart de l'offre hôtelière française (24,2%) et de plus du tiers de l'offre hôtelière haut de gamme, en nombre de chambres. Les 150 000 chambres témoignent de l'importance et de la diversité de l'offre d'hébergement. En 10 ans, le parc s'est enrichi de 180 établissements et 23.500 chambres (+ 18,8%), particulièrement en dehors de Paris (+33% contre +8% intra-muros). Les taux d'occupation sont élevés, s'établissant en moyenne à 75%. Les entreprises dont l'activité principale est liée au tourisme emploient plus de 500 000 personnes, soit 9,5 % du total des effectifs salariés de la région Île-de-France. On constate une très forte progression de l'offre culturelle et de loisirs depuis 2004, tant à Paris qu'en petite couronne. En 2011, l'Île-de-France perçoit 39 milliards d'euros grâce au tourisme, soit 26, 8% de la consommation intérieure touristique française.

Les tendances évoluent rapidement, et la métropole ne devrait qu'amplifier le phénomène. Ainsi, les chiffres avancés par l'Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO) pour 2020 prédisent une augmentation de 20% des arrivées internationales en France (dont la majeure partie en Île-de-France), intégrant une croissance forte des flux des marchés émergents<sup>2</sup> » (Robert Spizzichino, Equipe Les Urbanistes Associés)

Le Quartier Central des affaires (QCA) et la Défense, où se concentrent les fonctions supérieures des grands groupes internationaux, les clusters de l'innovation (Saclay, Roissy...) incarnent, entre autres, les lieux de la mondialisation du Grand Paris, avant tout économiques. L'arrivée des nouvelles lignes de transport du Grand Paris Express renforcera leur interconnexion et leur accessibilité.

*« Le projet Grand Paris s'incarne dans un schéma de transport dont l'objectif premier est bien de relier entre elles des polarités économiques fortement spécialisées, désormais formalisées par les CDT<sup>3</sup>, dans la perspective du maintien de la région capitale dans le concert des villes mondiales économiquement attractives. Dans quelle mesure faut-il généraliser la programmation de bureaux autour des gares du Grand Paris Express ? Combien des 70 000 logements à réaliser annuellement pourrait-on mettre dans le parc tertiaire vacant ? Les objectifs de production d'activités économiques portés par les CDT ne sont-ils pas qu'une consommation vaine de foncier ? Le co working et le développement des tiers lieux de travail sont-ils vraiment la panacée ? La Défense a-t-elle un avenir ? Le Plateau de Saclay peut-il vraiment être le moteur de la métropole ? Le Grand Roissy ne se dirige-t-il pas vers un grand gâchis de terres agricoles ? Les projets commerciaux d'aujourd'hui ne forment-ils pas le terreau des friches de demain ? Le tourisme et les loisirs ne sont-ils pas finalement les opportunités « numéro un » du Grand Paris de demain ? La réindustrialisation ne va-t-elle pas bouleverser l'avenir économique de la métropole ?<sup>4</sup>». (François Leclercq / Agence François Leclercq, Ateliers Lion & Associés, Agence Marc Mimram)*

**La métropole mondiale du Grand Paris est en interdépendance avec son environnement immédiat, la grande région et l'espace nation. Elle interagit également avec de multiples réseaux internationaux.** L'habitant de la métropole peut ainsi être acteur dans les réseaux mondiaux tout en évoluant localement à différentes échelles de proximité.

*« Paris s'est imposée dans des clubs de « villes mondiales » qui contrôlent les échanges de biens et d'information. Ces villes apparaissent comme des nœuds denses dans les réseaux de relations, elles forment des étoiles d'où émanent et vers lesquelles convergent les connexions qui rendent tous les pays du monde de plus en plus dépendants les uns des autres. Si on se donne ainsi des cartes encore plus abstraites, celles des réseaux d'influence, du pouvoir ou de la finance, Paris est bien cette « ville mondiale » qui rayonne dans toutes les parties du monde aujourd'hui. (...) Le devenir d'une grande ville comme Paris se joue désormais à cette échelle mondiale, les transformations à venir sont en grande partie cadrées, délimitées, non pas de façon déterminée mais selon un ensemble de futurs possibles, en fonction des positions de la ville dans ces réseaux mondiaux d'échange, de créations et d'adaptations réciproques. Mais la valeur d'une situation géographique s'apprécie aussi à partir de la cohérence et de la qualité des relations locales. Les études scientifiques tendent à montrer une forte sensibilité des populations et des investissements mobiles à cette cohésion territoriale. En dépit des enjeux mondiaux et planétaires, l'avenir de Paris passe aussi par celui de sa région<sup>5</sup>». (Denise Pumain, extrait de contribution à l'étude Systèmes métropolitains, Equipe Antoine Grumbach & Associés)*

*« L'habitant du Grand Paris s'inscrit dans une co-spatialité ou co-territorialité, se situant en partie sur un point de cette métropole et en partie ailleurs (...). Il vit à plusieurs échelles : une échelle de proximité, l'échelle de la métropole et l'échelle du monde entier. Chaque habitant possède sa propre carte, constituée de polarisations qui lui sont propres<sup>4</sup> ». (Christian Devillers / Equipe Les Urbanistes Associés)*

3. CDT, Contrat de Développement Territorial, est un contrat passé entre l'État, par l'intermédiaire du préfet de région, et les communes visant à encadrer le développement territorial engendré par la création des nouvelles gares du réseau de transport du Grand Paris Express. Cet outil de programmation et de planification est défini par le décret du 24 juin 2011 et l'article 21 de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris.

4. Extrait du rendu intermédiaire du travail sur les Territoires démonstrateurs, avril 2015

5. Pour aller plus loin, lire « Métropoles en réseau : des interdépendances illimitées ? » contribution de Denise Pumain à l'étude « Systèmes métropolitains » de l'équipe Antoine Grumbach et associés, <http://www.ateliergrandparis.fr/news/?p=4630>

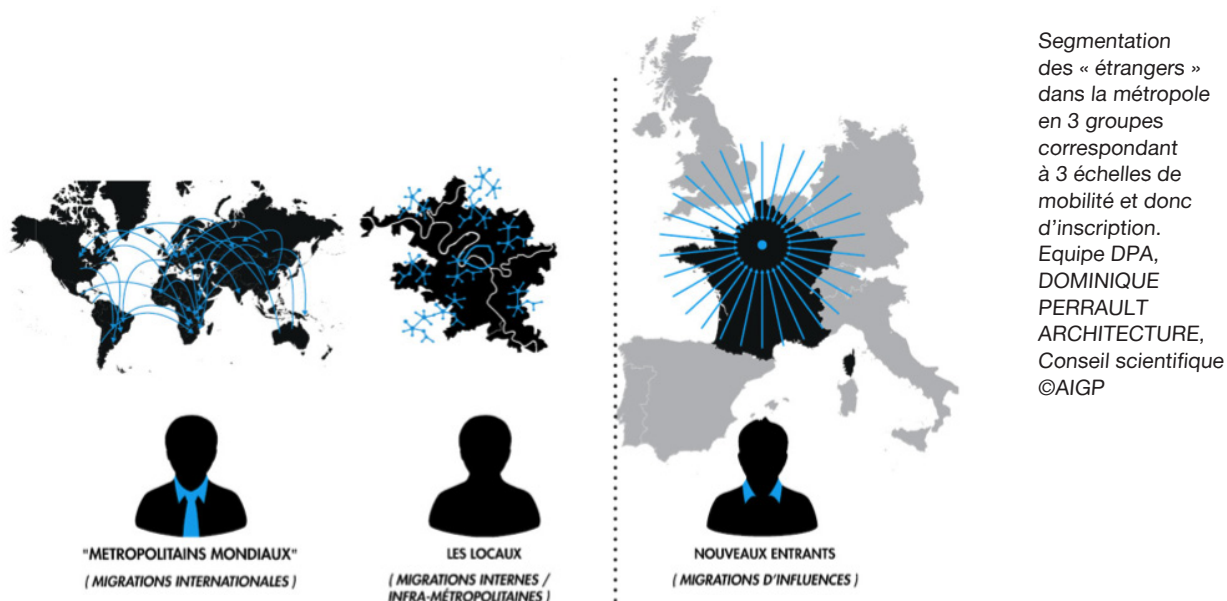


L'observation de certaines mobilités peut permettre de mettre en évidence cette inscription de la métropole du Grand Paris dans des réseaux de différentes échelles géographiques et l'impact de ces formes d'interdépendance pour l'aménagement du territoire métropolitain.

Trois types de mobilités « temporaires » dans la métropole peuvent être identifiées : il s'agit de mobilités réalisées ponctuellement pour une durée limitée par trois groupes différents de « migrants », comme le montre la figure ci-dessous :

- « *les métropolitains mondiaux (migrations internationales)* » sont ceux qui se déplacent entre métropoles mondiales, dont le Grand Paris (pour un voyage d'affaires par exemple),
- « *les locaux (migrations internes / infra-métropolitaine)* » sont les grandsparisiens qui doivent se déplacer pour une durée limitée à l'intérieur de la métropole parisienne (du fait d'un changement de lieu de travail pour une durée temporaire par exemple),
- « *les nouveaux entrants (migrations d'influences)* » arrivent dans la métropole pour un temps donné depuis les territoires européen et national (pour une formation professionnelle ou des études par exemple).

À ces trois formes de mobilités correspondent trois enjeux différents d'habiter la métropole, pour « *des populations, pas nécessairement précaires, qui à un certain moment de leur vie se trouvent dans des situations où habiter ne signifie pas nécessairement s'inscrire dans la durée* »<sup>6</sup>. (Dominique Perrault, Equipe Dominique Perrault Architecture)



À noter que, comme dans l'ensemble des métropoles mondiales, l'ouverture de la métropole aux réseaux mondiaux a favorisé l'arrivée de nouvelles populations internationales, aboutissant à **un certain cosmopolitisme** dont la métropolisation est vecteur et qui témoigne de cette inscription de la métropole dans différents réseaux et de son attractivité. En 2011, 13% de la population résidente dans la métropole parisienne est de nationalité étrangère (contre 6% en France), proportion stable depuis 2006. A titre de comparaison, le pourcentage est de 22% dans le Grand Londres, 18% à New York et 11% à Berlin.

Le profil des étrangers dans la métropole du Grand Paris se caractérise par une diversité de nationalités, notamment non européennes. Ils sont répartis de manière inégale sur le territoire métropolitain. C'est en Seine Saint-Denis notamment que les étrangers sont les plus fortement représentés (21%), ce qui pose la question de la spécialisation de certains territoires de la métropole dans l'accueil des populations étrangères, en particulier des plus modestes.

6. Pour aller plus loin, lire « le Dispositif Hôtel Métropole DPA / Dominique Perrault Architecture », <http://www.ateliergrandparis.fr/news/?p=4991>